

NOTE D'INFORMATION FÉDÉRALE n°392

MARS 2025

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFA

Organisée par le Club d'Aviron de Mer de La Rochelle, l'Assemblée générale de la FFA s'est tenue le samedi 15 mars 2025.

- **Approbation du budget 2025**

Le budget 2025 a été approuvé par l'Assemblée générale.

- **Tarifs 2026**

Les tarifs 2026 ont été approuvés par l'Assemblée générale. Nous vous invitons à les consulter sur le site internet de la FFA : <https://www.ffaviron.fr/wp-content/uploads/2025/09/ffaviron-2025-2026-4-tarifs-affiliations-licences-atp.pdf>

- **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur de la FFA a été modifié, vous pouvez le consulter sur <https://www.ffaviron.fr/textes-reglementaires/reglement-interieur-et-statuts/>

- **Grande Médaille d'Or de la FFA**

La Grande Médaille d'Or a été décernée à Gilles PURIER.

2. AVENANTS AUX RÈGLES DE SÉLECTION ANNUELLES

Des changements ont été apportés aux annexes 1, 4 et 5 des Règles de Sélections 2025 comme suit :

- Pour les U19, U23 et Senior la Régate de Sélection 1 de Vaires est avancée au 18 - 22 avril (dates précédentes 2 au 5 mai).
- Le test ergométrique 2 km du 28 avril pour les U19 et U23 est annulé.
- Ajout d'un test ergométrique 2 km pour les U23 le 2 juin.
- Le test ergométrique 2 km pour les U19 du 23 juin est déplacé au 30 juin.

Vous pouvez les consulter sur notre site : <https://www.ffaviron.fr/equipes-de-france/acces-haut-niveau/regles-de-selection>